

Antibiotiques et QFL : Information concernant la publication du Benchmarking

Le **rapport AMCRA 2025 relatif aux données antibiotiques de 2024 pour les BOVINS** est désormais disponible sur votre **portail Cerise** ainsi que sur celui de votre vétérinaire d'exploitation, via le lien suivant : https://cerise.arsia.be/indicateurstrp/amcra_report.

Consultez votre rapport

Ce benchmarking repose sur l'enregistrement, dans Bigame en cas de QFL, des antibiotiques prescrits ou fournis par les vétérinaires. Il offre aux éleveurs de bovins laitiers une vision plus claire de l'usage des antibiotiques dans leur exploitation. En se comparant à d'autres élevages, ils peuvent ainsi mieux évaluer leurs pratiques et, si nécessaire, les améliorer. Cela contribue également à atteindre les objectifs de réduction fixés dans le cadre du plan national de lutte contre l'antibiorésistance qui vise notamment à préserver les santés animale et humaine.

Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de tableau et par catégorie d'âge des animaux. Pour la QFL, c'est la catégorie "24+ mois" qui est pertinente. Les scores peuvent être les suivants :

Rouge : Exploitations ayant les résultats de benchmarking les plus élevés = **les gros utilisateurs**

Jaune : Exploitations ayant un résultat de benchmarking les situant entre les gros utilisateurs et les faibles = **les utilisateurs à surveiller**

Vert : Exploitations ayant les résultats de benchmarking les plus bas = les faibles utilisateurs

Voici un exemple fictif d'une exploitation :

Catégorie animale	Score de couleur actuel - Bovin Viandeux	Score de couleur actuel - Bovin Laitier
0-3 mois	Jaune	Jaune
3-8 mois	Vert	Vert
8-24 mois	Rouge	Vert
24+ mois	Jaune	Jaune

Rouge/jaune pour bovins laitiers 24+ mois ? Discutez-en avec votre vétérinaire

Si la catégorie animale de +24 mois bovin laitier se situe dans la zone jaune ou rouge, un message d'avertissement apparaît en bas de page de votre rapport

Les producteurs dont l'exploitation a obtenu un statut rouge ou jaune pour la catégorie bovins laitiers +24 mois doivent, pour être en conformité avec le cahier des charges QFL, en discuter avec leur vétérinaire d'exploitation ou son suppléant éventuel, **dans les quatre mois** qui suivent la réception du benchmarking.

Les producteurs peuvent prouver qu'ils ont respecté ce délai **en notant** la date à laquelle ils se sont concertés avec leur vétérinaire soit sur le rapport de benchmarking, soit sur le rapport de guidance quadrimestriel, soit dans le registre des médicaments **en signant** et en faisant signer le document par leur vétérinaire de manière informatique.

Les vétérinaires peuvent saisir des données d'utilisation quotidiennement et doivent s'assurer que toutes les données du trimestre concerné sont complètes et correctement saisies au plus tard 7 jours après la fin de ce trimestre.

Besoin d'informations complémentaires ?

Si des erreurs sont détectées dans votre rapport, veuillez-vous adresser à la **helpdesk de l'AFMPS avant le 20 juillet 2025** via SanitelMed@fagg.be ou au 02/528.40.43.

Vous avez des questions ou vous souhaitez plus d'informations sur la **certification QFL** ? Dans ce cas, vous pouvez contacter le secrétariat du CdL au [087 69 26 30](tel:087692630) ou à l'adresse mail suivante :

certification@cdl-battice.be